

Département <i>Meurthe et Moselle</i> Arrondissement <i>Nancy</i> Canton <i>Pont-à-Mousson</i>	COMMUNE DE JEZAINVILLE EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL De la séance ordinaire du 9 Septembre 2021 Délibération n° 73-2021 L'an deux mil vingt et un, le neuf Septembre, à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de Jezainville, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation ordinaire légale, La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Marc MOUZIN, Maire, Étaient présents : Frédéric BELIN, Daniel BERTARD, Fabienne FERNANDEZ, Alexandre FLAMMANG, Didier GARCON, Jean-Pierre GEORGE, Hervé MARCHAL, Carlos MARQUES, Séverine PAWLOWSKI, Mikael PEREZ, Patrice ROBERT, Gilles STOCCO. Était excusé : <i>Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance : Fabienne FERNANDEZ</i>
Nombre de Conseillers : 13 Présents : Votants : Pour : Contre : Abstention :	
Convocation établie 3 Septembre 2021	
Délibération affichée	

PLU DE DIEULOUARD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu le PLU de DIEULOUARD pour l'étudier et émettre un avis.

Après étude du PLU, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable.

Conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Marc MOUZIN



Ville de DIEULOUARD		
Destinataires	Original	Copie
Maire		2
Adjoints :		2
D.G.S.	2	
Reçu le 13 SEP. 2021		
D.S.T.		2
R.H.		
I.M.		
Urbanisme		2
Divers		

